

# les cahiers de l'histoire de la métallurgie



Publication de l'institut CGT d'Histoire Sociale de la Métallurgie

N° 47  
Décembre 2014



Allain MALHERBE  
Secrétaire de l'IHS Métaux

## Sommaire

- p2** Lettre au Président de la République
- p3** Hommage à Jean Perrot
- p4** Hommage à Bernard Pégaud
- p5** Bibliothèque Jean-Pierre Elbaz
- p6** La Vie de l'Institut
- p7** Appel à cotisation
- p8** Publicité

Encart : La Sécurité Sociale aura 70 ans en 2015



Les cahiers de l'Histoire de la Métallurgie  
94, rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris  
01 53 36 86 38 - ihs.gas@free.fr  
www.ftm-cgt.fr rubrique Histoire

## ÉDITO Les ouvrières métallurgistes, actrices de l'émancipation féminine

*En France, la guerre de 14-18 a conduit à un développement du travail des femmes dans l'industrie et en particulier dans la métallurgie. De tout temps les femmes ont travaillé, les recherches scientifiques dans ce domaine le confirment. Souvent cantonnées dans des tâches domestiques et familiales, elles n'avaient pas accès au salariat ni à l'indépendance économique. La révolution industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle leur ouvre les portes des mines des usines notamment de textile.*

Le travail des enfants garçons et filles était autorisé et le sort des uns et des autres n'était guère enviable. Le mouvement syndical et politique qui émerge au début du XX<sup>e</sup> siècle met un frein à cette surexploitation par l'acquisition de droits sociaux importants.

Mais la guerre de 14-18 qui arrive est une aubaine pour le système capitaliste. Celui-ci encouragé par l'Armée et l'Eglise, le sabre et le goupillon, va pouvoir s'enrichir de façon colossale avec l'aide de l'Etat. En effet, l'industrie de guerre va puiser dans tous les secteurs productifs de la nation avec des budgets sans limites.

Les usines automobiles construisent des chars, des obus, des armes. La chimie fabrique des gaz mortels. Le textile des vêtements militaires, etc. Les droits des salariés sont remis en cause. La semaine anglaise disparaît, on travaille 11h-12h par jour, tous les jours, dimanche compris.

« Il n'y a plus de droits ouvriers, plus de lois sociales : il n'y a plus que la guerre » déclare Alexandre Millerand, ministre de la guerre, le 13 juillet 1915.

Les hommes, trois millions de jeunes mobilisés sous les drapeaux, sont remplacés par des femmes à leur poste de travail notamment dans la métallurgie. En région parisienne, le groupement des industries métallurgiques (le GIM) présidé par Louis Renault reçoit du gouvernement tout le matériel : acier, charbon, machines-outils et le distribue aux sous-traitants. Dans ce secteur où l'emploi des femmes était relativement faible, leur proportion va rapidement atteindre 50% des effectifs en particulier chez Citroën à Paris.

Citroën vient en effet d'ouvrir une usine conçue pour le travail à la chaîne, inspirée par les américains Ford et Taylor qu'il a rencontré avant-guerre comme Renault et Peugeot. Poussant le modèle à l'extrême, cette usine ne produit qu'un seul type d'obus, l'obus de 75. En quatre ans, il sera produit 26 millions d'obus pour 450 millions de francs. Une petite fortune !

Les femmes qui fabriquent les obus, appelées les munitionnettes, sont cantonnées aux tâches les plus pénibles et dangereuses : dégraissage des obus à l'acide, soudure sans protection. Les nombreux accidents, explosions, brûlures, sont masqués par la censure militaire. Dans ces ateliers les femmes représentent 90% du personnel, leur salaire est inférieur de 50% à celui des hommes.

Le vent de révolte grandit au cours de l'année 1917, le mouvement de grèves et de manifestations initié par les midinettes parisiennes qui travaillent dans l'industrie de la couture et du vêtement s'étend à la métallurgie, chez Mors, puis Renault, avant de toucher Citroën le 1er juin. Après 4 jours de grève, les 3 000 munitionnettes obtiennent la réduction de la journée de travail à 10 heures et un jour de repos tous les 15 jours, une revalorisation de leur salaire et la reconnaissance de femmes déléguées d'atelier.

Cette « fronde » avec bien d'autres permettra de franchir un seuil vers l'émancipation des femmes.



Présidence d'honneur  
Henri Rol Tanguy - Roger Linet



Paris, le 27 octobre 2014

Monsieur le président de la République,

Cette année de commémoration du centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale constitue une excellente occasion de susciter des débats au-delà de la sphère universitaire, en engageant chaque citoyen dans une réflexion sur les origines et les conséquences d'un conflit qui n'a épargné aucun village, aucune famille.

L'Institut CGT d'histoire sociale de la métallurgie, en raison notamment de l'engagement constant d'Alphonse Merrheim et de la Fédération CGT de la métallurgie contre la guerre et pour une paix immédiate, a souhaité être partie prenante de ce travail de mémoire en organisant une série d'initiatives en direction de ses syndiqués et des travailleurs.

Ce débat sur la Grande Guerre nous apparaît d'autant plus important aujourd'hui que les conflits ne cessent de se multiplier à travers le monde, tout comme les interventions militaires, que ce soit en Afrique ou au Moyen-Orient. Remémorer le souvenir du bain de sang de ces quatre années doit aussi être l'occasion de rappeler que la guerre n'est jamais souhaitable. La paix et le développement économique et social restent, pour l'ensemble des organisations de la CGT, la seule solution viable.

La figure des fusillés « pour l'exemple » a plus particulièrement retenu notre attention lors du colloque organisé par notre Institut à l'Historial de la Grande Guerre à Péronne les 23 et 24 septembre derniers.

Plus de 600 soldats français ont été condamnés à mort puis exécutés par la justice militaire, selon les travaux historiques les plus récents. Il s'agit là d'une estimation basse, dans la mesure où tous les dossiers judiciaires n'ont pas été conservés par les archives et que ne sont pas recensées ici les exécutions sommaires de soldats sur le champ de bataille par leurs officiers.

Ces « soldats qui ne sont pas morts pour la patrie mais par la patrie ! », selon les mots de la petite-nièce de Paul Van den Bosch, soldat belge fusillé, furent pour la plupart condamnés en toute légalité, en vertu des dispositions du Code de justice militaire pour désertion, abandon de poste en présence de l'ennemi, mutilations volontaires, refus d'obéissance, outrage et voie de faits sur un supérieur, etc. Une cinquantaine d'entre eux ont pu être réhabilités dans leurs droits et leur honneur grâce à l'action résolue d'associations comme la Ligue des Droits de l'Homme qui ont obtenu la révision des condamnations et la reconnaissance officielle de leur caractère arbitraire. Toutefois, ce combat n'a pas permis d'obtenir la réhabilitation de la mémoire de l'ensemble des fusillés « pour l'exemple ».

Certains opposent l'impossibilité de réviser des décisions de justice ayant appliqué des peines légalement prévues ou le fait que la légitimité de la peine de mort n'était pas remise en cause par la société de l'époque. D'autres encore objectent la difficulté de juger, à un siècle de distance, les faits ayant conduit à la condamnation de ces soldats ou encore l'atteinte à la mémoire des soldats qui n'ont jamais défailli que constituerait une telle réhabilitation.

Pour notre part, nous considérons que la réhabilitation de ces fusillés « pour l'exemple » doit être générale, exception faite des condamnations pour crimes de droit commun et des faits d'espionnage. Parmi les arguments que nous opposons, il y a d'abord celui d'humanité. Comment ne pas comprendre la défaillance, la désespérance et le refus de ces soldats, dont certains étaient décorés, face à l'horreur et aux privations vécues sur le front ? Nous refusons de juger, à un siècle de distance, les comportements individuels de ces soldats. Nous estimons ensuite que chaque individu doit disposer de son libre-arbitre et doit donc pouvoir désobéir aux ordres lorsque ceux-ci vont à l'encontre de valeurs fondamentales. Nous pensons enfin qu'il est important, pour les familles de fusillés qui ont eu à subir l'opprobre et à ressentir la honte, que l'Etat réhabilite officiellement ces soldats.

Nous demandons donc solennellement, à la suite d'associations comme l'ARAC, la Libre Pensée ; de partis politiques comme le Parti communiste français et le Parti de gauche ou de conseils généraux comme celui de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme ou de la Corrèze, **la réhabilitation générale des soldats fusillés « pour l'exemple ».**

Cette réhabilitation doit se traduire par **la reconnaissance officielle** par l'Etat des fusillés, **l'inscription des noms de tous les fusillés sur les monuments aux morts, l'attribution de la mention « mort pour la France »**, l'organisation **d'initiatives publiques** et **le financement de recherches universitaires** complétant nos connaissances sur les fusillés « pour l'exemple ».

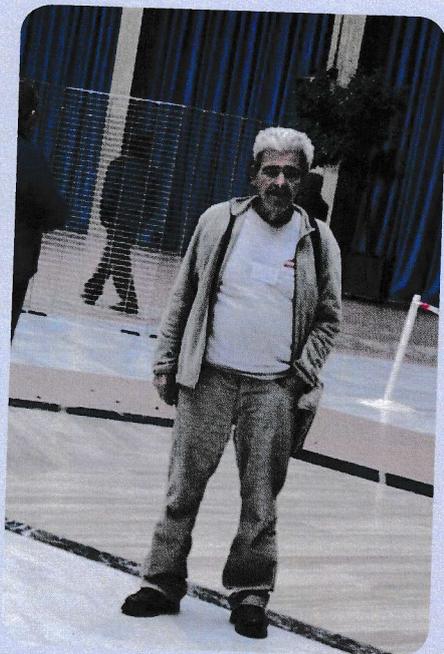
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de notre très haute considération.

---

Institut CGT d'histoire Sociale de la Métallurgie  
(Association loi 1901, déclaration au Journal Officiel du 24.11.2001 n° 1868)  
Maison des Métallurgistes 94, rue Jean Pierre Timbaud 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 86 38 (secrétariat : Zahoua Goudjil - mail [ih.s.gas@free.fr](mailto:ih.s.gas@free.fr))

## JEAN PERROT

### La CGT SNECMA Corbeil- Evry perd l'un des siens



**D**es noms marquent l'histoire de la CGT dans cette usine. Jean Perrot est de ceux-là ; il y avait été embauché le 14 décembre 1971.

Né le 25 septembre 1930 à Paris, aîné dans une famille nombreuse, il conserve quelques souvenirs de la guerre de 1939-1945, de la présence des soldats allemands, du froid, de la faim, de la Résistance.

Jeune homme de 14 ans, sa décision est prise, il sera prêtre. 1945, c'est l'époque des prêtres ouvriers, c'est décidé, il en sera.

C'est ainsi qu'après des années d'attente, prêtre à Montreuil, des galères dans des petites entreprises dans lesquelles il fait son apprentissage d'ouvrier métallurgiste et ses débuts de militant CGT, il se retrouve sur le pavé, licencié avec 2 autres délégués CGT.

La SNECMA embauche, Jean passe un essai de fraiseur P2 et rejoint le 14 décembre 1971 son atelier à l'usine de Corbeil-Evry.

Prêtre ouvrier, quelques-uns de ses collègues d'atelier le savent, mais là n'est pas l'essentiel. Il est venu pour vivre sa foi dans le monde du travail, comme ouvrier, militant syndical ; il rejoint très vite un groupe d'adhérents CGT de son atelier. Tout naturellement pourrait-on dire, Jean est sollicité pour des responsabilités syndicales ; il lui faudra pendant un temps organiser

son temps entre la SNECMA et son engagement de responsable national des prêtres ouvriers.

Professionnel fier du travail qui lui est confié, comme celui de tous ses camarades d'atelier (Avant-Série puis Développement et Urgence), poussé par ceux-ci, il passe l'essai sanctionnant la nomination de P3 fraiseur en octobre 1973. Mais ce professionnel a le souci des jeunes salariés et de leur parcours. Délégué du personnel, Jean n'a de cesse de harceler la Direction du centre, les hiérarchies d'atelier, pour confirmer l'embauche, obtenir un passage d'essai pour ces jeunes ouvriers. Il le fait avec d'autres délégués CGT, il l'a fait durant toute sa carrière.

Jean était membre de la direction du syndicat « ouvriers » ; il était aussi particulièrement vigilant à propos de l'activité CGT en direction des autres catégories, les employés, agents de maîtrise, techniciens, cadres...

Le mandat de responsable national des prêtres ouvriers arrivant à son terme, il s'est retrouvé très vite, en 1978, délégué syndical central SNECMA. Dès lors son activité va prendre de multiples aspects : fraiseur, militant dans l'usine de Corbeil, rencontres avec les syndicats CGT des centres SNECMA, négociations avec la Direction Générale. Toujours avec en tête, ces principes, l'intérêt des salariés, être à l'écoute, pratique syndicale démocratique, être à son poste de travail le plus souvent possible.

Début de carrière tardif, pour avoir le nombre d'années de cotisations,

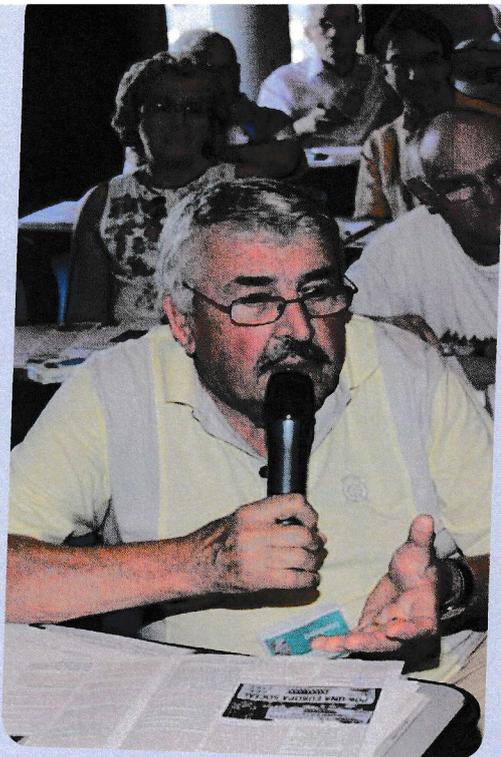
Jean est contraint de poursuivre son activité professionnelle, jusqu' l'âge de 65 ans. Le 28 septembre 1995, pour Jean c'est le départ de l'entreprise à l'occasion d'une fête avec les syndiqués, les salariés, les jeunes, les anciens. Symbolique, ce fut l'occasion de fêter l'embauche de 6 jeunes ouvriers, fruit des luttes menées.

Son activité ne s'est pas arrêtée là : il intègre la section syndicale des retraités SNECMA Corbeil, en est l'un des dirigeants et pendant plusieurs années est membre du Conseil national de l'Union fédérale des retraités de la métallurgie CGT. Durant cette année 2014, malgré des problèmes de santé, Jean continuait à participer aux manifestations à Paris, aux réunions et aux rencontres.

Resté debout jusqu'aux derniers jours, Jean vient de nous quitter. Il est décédé le 12 novembre 2014.

Jean Perrot a été accompagné lors des obsèques le 18 novembre, par de nombreux amis, camarades, collègues de travail.





## BERNARD PÉGAUD

nous a quittés... Le 23 novembre 2014

la nouvelle vie en retraite.

Dans ce sens, Bernard a été très présent de par la place qu'il a prise et le rôle qu'il a joué dans les enjeux et les mobilisations, pour le droit et la place des retraités dans la société.

Je ne veux pas alourdir le témoignage par des dates mais, je me permets de rappeler que c'est en 1993 que de lourdes décisions gouvernementales, touchant au droit à la retraite, furent prises avec des conséquences qui touchent toujours les générations de retraités et de futurs retraités. Bernard durant son mandat au Conseil National de l'UFR et dans les années qui suivirent, il fut un remarquable opposant à ces décisions et un grand défenseur des droits à la retraite.

Cette fermeté et cette intelligence ont une autre dimension importante avec les responsabilités représentatives pour la Cgt qu'il a occupées dans les institutions de retraites complémentaires, notamment dans le groupe CRI dont la Cgt et les salariés de Renault ont contribué à sa création et à son développement et aussi, dans l'ARRCO (organisme national des retraites complémentaires). Il restera un administrateur connu et reconnu de par son savoir-faire. Sa qualité fut de savoir mener sa tâche en prenant le temps et le soin de garder le lien avec la Cgt dans les entreprises concernées. Je me permets d'ajouter un moment important qui a marqué la Cgt et le groupe CRI.

Il s'agit d'un épisode qui s'est déroulé entre fin 1999 et début 2000. Cette période à partir d'articles de presse, fut marquée par une importante campagne, avec pour thème que la Cgt et les syndicats détournaient l'argent des retraités pour financer leur activité... ! Et le groupe CRI était au centre du cyclone... !

Je ne vais pas vous passer en revue tout ce qui s'est dit, ni rappeler ici, tout ce que cela a demandé de la part de la Cgt mais aussi, de l'ensemble des organisations syndicales, en matière d'explications pour remettre les pendules à l'heure. C'est sous les projecteurs de l'actualité que la Cgt a su dire et démontrer ce qu'il en était réelle-

ment. Dans cette période Bernard a fait preuve de fermeté et intelligence notamment en qualité d'administrateur Cgt au Conseil de surveillance du groupe CRI.

Il fallait savoir dire NON à l'amalgame et au discrédit, être exigeant en termes de droit et de démocratie et défendre la protection sociale solidaire. Bien sûr, c'est un moment important, qui avec le recul, peut prendre plus au moins d'importance, selon que l'on soit près ou loin du lieu de l'action. Néanmoins, il a marqué mon activité à la fédération car, j'étais amené à être souvent en lien avec lui.

L'essentiel à retenir, c'est qu'avec Bernard, notre fédération et la Cgt ont su dire et faire durant cet épisode. La Cgt comme organisation, était certes mise en cause, mais elle a su se faire respecter et démontrer le bien-fondé de la place de la Cgt dans le développement de la protection sociale.

Dans les enjeux d'aujourd'hui, l'emploi industriel, le pouvoir d'achat, la défense du service public, les moyens pour la Sécurité sociale ; la retraite est toujours présente. Pour le droit et les moyens de vivre de sa retraite, Bernard a apporté son expérience et a déployé une grande capacité de travail. Il l'a fait durant toute cette période au Conseil National de l'UFR et dans toutes ses responsabilités pour la Cgt, sur les retraites complémentaires.

Je terminerai, en disant que Bernard savait être ferme sur ce que la Cgt devait dire et faire et pour la défendre autant il savait être ouvert sur tout ce qui fait la vie et dans les liens avec toutes celles et ceux avec qui il menait son activité. C'est donc à partir de ces moments de vie et ce témoignage que je tiens à saluer Bernard au nom de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie et à présenter à son épouse et à sa famille, nos plus sincères condoléances et notre plus fraternel soutien.

Saluer la mémoire d'un camarade par un témoignage est toujours un moment difficile. Il est marqué par l'émotion et la tristesse, au regard de la disparition de Bernard Pégau. Disparition qui a beaucoup touché les camarades qui l'ont connu, notamment dans la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie, à l'Union Fédérale des Retraités et toutes celles et ceux qui l'ont côtoyé, dans les activités de protection sociale, au sein du groupe CRI.

Saluer sa mémoire permet aussi, à partir de l'activité menée ensemble et des liens qui se tissent, d'ouvrir quelques pages sur la place et le rôle de Bernard dans la Cgt. Bernard PÉGAUD, était comme nous l'avons dit dans notre hommage fédéral, un homme de Renault Billancourt. Il est donc évident que les Renault par leurs hommages, apporteront tout ce que cela représente.

Notre salut et le témoignage portent donc sur les responsabilités de Bernard comme membre du Conseil National de l'UFR métallurgie. En effet, de 1992 à 2002, il a participé activement à l'activité de l'UFR, en apportant sa contribution à la défense des droits des retraités. Il a aussi participé à valider et à renforcer le syndicalisme Cgt parmi les retraités. Il était notamment très actif sur tout ce qui représente pour chacune et chacun, le passage dans les meilleures conditions possibles, de la vie professionnelle, à

par Jean-Marie SCHAPMAN,  
Secrétaire Général de l'UFR Métallurgie  
Montreuil, le 10 décembre 2014

# INAUGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE JEAN-PIERRE ELBAZ

LE 2 décembre 2014

Jean Pierre nous a quitté il y a une année. Le temps passe mais Jean-Pierre reste présent parmi nous.

On n'arrive pas à s'y faire et on le voit toujours arpenter ce lieu si prestigieux qu'est le 94 de la rue Jean-Pierre Timbaud auquel il aimait tant y vivre sa vie de militant et de secrétaire de l'institut d'histoire sociale CGT de la métallurgie. Il a été l'un des concepteurs et surtout la cheville ouvrière de sa mise en place concrète : particulièrement à partir d'une connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier et des archives dont il n'avait pas son pareil pour vous trouver un document dans l'immensité des dossiers entreposés à la FTM CGT et ici au 94.

Je ne vais pas refaire l'hommage émouvant qui lui a été rendu par Claude VEN, lors de ses obsèques devant une foule considérable de militants et d'amis, mais vous parler de Jean-Pierre, un militant de notre fédération de la métallurgie, de son histoire, et de cette bibliothèque que nous allons inaugurer et qu'il a construit de ses mains, en y mettant du cœur à l'ouvrage pour rassembler des livres et brochures traitant du mouvement ouvrier et notamment de la métallurgie.

Il a contribué grandement à ce trésor en archives qu'il soit en livres, en documents divers, en photos qu'il a préservé en les ramenant au 94 et également toutes les archives audiovisuelles de la Fédération de la métallurgie sans compter des ouvrages politiques de valeur traitant des grands problèmes politiques de notre pays et plus largement au niveau international et une grande collection traitant de la seconde guerre mondiale et de ce qui s'est produit : la déportation et les camps de concentration, la résistance et la libération de la France.

Jean-Pierre, ici, rayonnait et trouvait sa raison de militer et de vivre debout malgré les accidents de santé qu'il surmontait courageusement pendant ces années auxquelles nous vivions avec lui le développement et l'essor de notre institut.

Nous pouvons tous témoigner de son travail pour donner à l'institut son vrai visage : traiter de l'histoire sans tom-

ber dans la nostalgie et surtout la faire connaître pour les luttes à engager. Il nous a conquis par son amitié et sa disponibilité pour aider à la réalisation de nombreuses initiatives prises par l'IHS et par la Fédération pour travailler notre histoire auprès des jeunes générations.

Il prenait son temps quand il intervenait pour bien marquer les événements, les luttes et leur contenu, il savait en retirer les enseignements et les communiquer à ses auditoires qu'ils soient ceux des militants, des dirigeants syndicaux et politiques et aussi des chercheurs où il avait acquis une certaine notoriété.

Ah, il n'était pas du genre complaisant et il défendait « la cause » comme il disait et quand le débat s'élevait, devenait ardu, il était celui qui fixait toujours la dimension de classe comme une boussole qu'il ne faut jamais abandonner devant des auditoires divers et parfois opposés.

Jean Pierre s'est forgé dans la vie militante, il est devenu ainsi un dirigeant fédéral de la FTM CGT mais n'a jamais oublié qu'il était issu des syndicats de L'USTM de Paris et de l'Union fraternelle de la métallurgie. Il aimait rappeler l'histoire de cette construction sociale des métallos parisiens au moment du Front populaire et Jean Pierre ne manquait pas de faire connaître ces réalisations lors des journées du patrimoine à la population parisienne qui défilait au 94.

Il était un grand connaisseur des luttes des métallos parisiens et des grandes figures qui l'ont caractérisé comme Jean-Pierre Timbaud, Roger Linet auquel il vouait un respect immense et Rol Tanguy, nos deux présidents d'honneur que nous avons choisi pour lancer l'Institut d'histoire de la métallurgie.

Jean Pierre était devenu incontournable dans le milieu des recherches historiques, de nombreux chercheurs, des étudiants en sciences sociales, venaient le voir pour récupérer des éléments nécessaires à leur travail de recherche, pour leurs thèses, et il n'hésitait pas à engager la discussion avec eux et à les

éclairer sur l'histoire du syndicalisme dans la métallurgie et plus largement de la CGT. Ses interventions dans les colloques de l'IHS CGT étaient appréciées de la part de ce monde d'historiens et de sociologues.

Nous le voyions régulièrement sortir des boîtes d'archives, les compulsuer, chercher de la documentation pour aider les camarades préparant des interventions syndicales que ce soit pour la FTM CGT ou pour les organisations de la CGT qui le demandait.

Les connaissances qu'il avait acquises en ces domaines, il en faisait profiter ceux et celles qu'il rencontrait, et le matin, dès son arrivée au 94, il n'était pas rare que déjà l'attendait des personnes qui avaient besoin de son aide pour trouver telle ou telle pièce utile pour leur travail et aussi pour des renseignements sur telle ou telle lutte.

Jamais il ne leur faisait défaut, certes il ronchonnait, surtout quand il avait à préparer la revue de l'IHS métallurgie dont il avait la responsabilité.

Jean Pierre était la cheville ouvrière pour ainsi dire pour ce travail de recherche et qui permettait d'organiser des initiatives importantes de notre institut de la métallurgie comme le colloque de Roubaix sur syndicalisme et politique, celui des grandes grèves de la métallurgie organisé au Creusot, et aussi concernant le livre Amblard Talinski, des peintres très liés au





## LA VIE DE L'INSTITUT

mouvement ouvrier et le livre des Citroën ainsi que les ouvrages de nos camarades de la Snecma et Dassault et le livre d'Alain et Hélène Stern et je pourrais en citer bien d'autres auxquels il a aidé et contribué ainsi que les expositions et notre présence dans les congrès fédéraux où l'institut était toujours bien en vue pour les congressistes.

Il avait à cœur aussi de réaliser nos cahiers de l'histoire. Il était toujours à l'affût de contributions dès que le bureau de l'institut avait décidé du thème porteur. Tout cela, il l'a appris dans ses responsabilités fédérales à la bataille des idées.

IL était devenu une véritable bibliothèque vivante de l'histoire de notre Fédération de la Métallurgie. Il a contribué à faire revivre des militants et dirigeants de notre Fédération. Je le vois encore fouiller les archives pour trouver les pièces nécessaires pour préparer le colloque de Roubaix consacré aux grands dirigeants de la FTM CGT et découvrir des documents inédits.

Rien non plus n'échappait à sa vigilance sur le combat de classe à mener aujourd'hui. Il défendait ses idées, parfois de manière abrupte, mais toujours avec le respect de l'interlocuteur. Au 94, Jean Pierre est devenu une référence, un interlocuteur inévitable auprès des historiens, sociologues, chercheurs, cinéastes.

Parfois nous trouvions qu'il passait trop de temps avec eux, mais il faisait œuvre utile et nous en retrouvions les résultats quand une étude faisait référence à l'institut d'histoire CGT de la Métallurgie et nous étions fiers de voir l'institut cité en référence dans des documentaires télé et fiers d'avoir vu apparaître son nom apposé à celui de l'institut dans le générique.

IL était aussi une référence pour les anciens de la Fédération et cela se voyait lors des rencontres et des repas fraternels avec notamment des dirigeants comme Rol Tanguy, Roger Linet, Auguste et Simone GILLIOT et bien d'autres disparus aujourd'hui auxquels il faisait souvent référence comme sa connaissance de l'œuvre d'Ambroise Croizat qu'il tant portée dans la fédération et bien au-delà sans jamais en faire une idole.

Il était notre porte drapeau, de ce drapeau emblématique de la FTM. Oui, Jean Pierre, comme l'autre Jean Pierre, a été digne de cette classe ouvrière de la métallurgie qu'il chérissait. De ce combat de classe qui le portait jusqu'au fond de lui-même. J'ai appris avec Jean Pierre que l'humain est notre bien le plus précieux.

Alors oui, Jean Pierre mérite toute notre estime, notre indéfectible souvenir d'un grand militant de l'histoire sociale et syndicale de la métallurgie. Oui, on peut le dire ainsi. Alors il était juste qu'unaniment soit décidé que la bibliothèque de l'IHS porte son nom.

Jean Pierre, tu étais un défricheur, nous continuons ce travail et notre institut et la Fédération ont pris des dispositions pour que l'institut soit doté des moyens nécessaires pour que les archives puissent être davantage utilisées et parlent plus.

Salut camarade, de ce beau nom que tu employais si souvent pour dire toute ta fraternité de lutte et caractériser ton combat de classe.

Bernard LAMIRAND

La situation financière de l'IHS a permis de réaliser les objectifs que nous nous étions fixés pour 2014, tels que le colloque de Péronne, « Les Métallos CGT face à la Grande Guerre », la présence de l'Institut au congrès de la FTM ainsi qu'à la fête de l'Humanité et l'édition du livre sur Jean-Pierre Timbaud. La projection sur 2015 doit permettre d'assurer les objectifs programmés, entre autres la parution du livre sur Henri Gautier, le 120<sup>ème</sup> anniversaire de la CGT, le 70<sup>ème</sup> de la Sécurité sociale etc. Mais avec l'approche de la fin d'année, nous constatons aussi qu'un nombre important de nos adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation 2014.

Afin de pouvoir clore dans de bonnes conditions cet exercice, nous vous demandons, si cela n'a pas encore été fait, de vous mettre à jour le plus rapidement possible.

Dans ce cahier vous trouverez un appel à cotisation mais également un formulaire de préinscription pour le prélèvement automatique de la cotisation, solution qui, tout en vous retirant le souci de votre mise à jour, facilitera grandement la gestion de l'Institut.

Cette année, nous enregistrons aussi 13 nouvelles adhésions mais nous déplorons également le décès de 7 camarades.

Bonne fin d'année à vous tous.

Le trésorier



INSTITUT CGT d'HISTOIRE SOCIALE DE LA MÉTALLURGIE

# Appel à cotisation

## cotisation pour l'année

2013

2014

Nom ou organisme : .....

Adresse : .....

Code postal et ville : .....

Chèque ci-joint N° ..... d'un montant de .....

USTM,  
UL, Syndicat  
Organisme, 82 €  
Association :  
moins de 50 adhérents : 22 €  
  
CGT individuel : 22 €  
L'adhésion inclut "les cahiers  
de l'Histoire de la Métallurgie"

Règlement par chèque à l'ordre de :  
"Institut CGT d'Histoire sociale de la métallurgie"  
**accompagné de ce coupon**  
A adresser à IHS métallurgie à l'attention de Zahoua  
94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris



INSTITUT CGT d'HISTOIRE SOCIALE DE LA MÉTALLURGIE

# Préinscription de demande de prélèvement

Adhérent  
Individuel   
Syndicat   
USTM   
UL   
Organisme

Nom ou organisme : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Montant de la cotisation

€

Date de prélèvement : .....

A retourner à l'IHS 94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris

**Avec un relevé d'identité bancaire IBAN**

USTM,  
UL, Syndicat  
Organisme, 82 €  
Association :  
moins de 50 adhérents : 22 €  
  
CGT individuel : 22 €  
L'adhésion inclut "les cahiers  
de l'Histoire de la Métallurgie"



## SUR LA ROUTE, ADOPTEZ UNE CONDUITE APAISÉE.

Les mois d'été sont particulièrement accidentogènes. Ce risque d'accident est notamment dû au fait de l'intensification de la circulation et aux grands mouvements de départs et retours de vacances.

La somnolence est notamment responsable d'un accident mortel sur 3 sur autoroute. Pensez à :

- faire une pause dès que la somnolence commence à se faire sentir et au moins toutes les 2 heures ;
  - respecter les distances de sécurité ;
  - ne pas saturer l'habitacle, de simples petits objets pouvant se transformer en projectiles en cas d'accidents.
- Et bien évidemment, roulez attachés !

**Vous souhaitez en savoir plus ?**

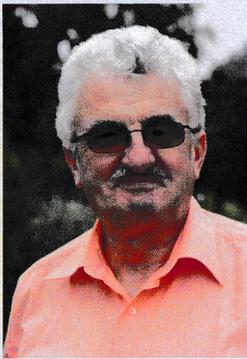
*Rendez-vous sur [www.macif.com](http://www.macif.com) rubrique prévention*

*Pour nous écrire : [lavieplussure@macif.fr](mailto:lavieplussure@macif.fr)*

**PREVENTION**



## La Sécurité Sociale aura 70 ans en 2015



**BERNARD LAMIRAND**  
Animateur du Comité d'honneur  
national Ambroise Croizat

Depuis près de soixante-dix ans, la Sécurité sociale fait partie de notre vie de citoyen.

C'est toujours un enjeu de société et son devenir définira le monde dans lequel nous vivrons demain : société de partage ou société de plus en plus inégalitaire où le fossé se creusera entre quelques nantis,

disposant de revenus de plus en plus fabuleux et des salariés pauvres de plus en plus nombreux.

Un travail de déconstruction dans la partie du monde la plus développée est en cours : il est engagé depuis plusieurs décennies, il menace de nous conduire vers une société où une grande partie de la population sera tellement appauvrie qu'elle deviendra sans droits, nous ramenant à la préhistoire sociale.

L'appel à toutes les formes individualistes est patent pour en finir avec la solidarité.

Maintenant, au moment où elle est menacée dans son existence, il est vital que ce champ de la protection sociale soit d'urgence réapproprié et replacé sous le contrôle du monde du travail. L'entente patronat, gouvernement, syndicalisme réformiste, n'a que trop duré sous couvert d'un paritarisme désuet et dépassé où les patrons font la loi.

Il n'est pas normal qu'une telle conquête sociale soit sous la coupe de l'Etat et du patronat qui l'inspire. L'universalité de la Sécurité sociale que proclamait Ambroise Croizat, ministre du travail et de la Sécurité sociale, communiste de 1945 à 1947, nécessite plus que jamais la participation large de ceux qui produisent les richesses de ce pays. La démocratie en est le premier maillon.

Rappelons ce que disait Ambroise Croizat lors de la mise en vigueur du plan de Sécurité sociale et de son fonctionnement démocratique : « les conseils d'administration ont été constitués. On sait que ces conseils ne sont pas désignés par le gouvernement, car le plan français, contrairement à ce qui a été dit et écrit à maintes reprises, ne constitue en aucune manière une étatisation de la Sécurité sociale ».

### LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTAIT DONC SOUS LE CONTRÔLE DIRECT DES SALARIÉS PAR LEUR VOTE ET À TRAVERS LEURS ORGANISATIONS SYNDICALES

Il s'agit donc de remettre entre les mains des travailleurs la direction et la gestion de la Sécurité sociale, c'est une urgence. Les générations actuellement au travail ou en retraite ont besoin d'une claire vision de la Sécurité sociale : son existence dépend de leur engagement pour la défendre, la gérer, la réformer positivement.

Je vais donc m'efforcer de rendre un peu plus compréhensible pourquoi les travailleurs ont toutes les raisons de s'en occuper directement. Prendre le temps de regarder le chemin parcouru n'est pas inutile au moment où les manœuvres pour la discréditer et la rendre plus docile, face aux appétits des sociétés d'assurance se font pressantes.

Par exemple, comment ne pas s'élever contre cette idée que ressasse le patronat contre ce qu'il appelle les charges sociales, le coût du travail dans lequel il inclut la Sécurité sociale.

Ces dépenses ne sont pas un coût, mais un élément majeur dans le procès du travail permettant de créer les richesses avec des travailleurs formés, disposant de droits sociaux et de garanties en matière de santé, de vie et de travail. Elles contribuent à l'emploi, à une plus haute productivité et à la croissance.

### QU'EST CE QUI CARACTÉRISE NOTRE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE ?

Notre modèle de Sécurité sociale est solidaire, il agit par la répartition, les cotisations versées qui servent immédiatement la collectivité des ayants droits ; ce système n'est pas basé sur la vieille bienfaisance d'avant-guerre ou bien sur des retours en arrière comme certains les préconisent par des formes de participation directe des travailleurs comme celle à travers l'obligation pour chaque français de verser une dîme, une journée de travail gratuite pour assurer la protection des personnes âgées par exemple. Après, pourquoi pas d'autres mesures du même genre ?

### QUELLE EST L'HISTOIRE ET LE CHEMIN PARCOURU CONCERNANT LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

L'histoire de l'aide sociale tout au long des siècles fourmille d'initiatives charitables. C'était louable quand il n'y avait rien, mais la raison dans ce retour au charitable que l'on pressent sous diverses formes, c'est le refus de taxer les profits, le capital et en particulier de la cotisation sociale que paie l'entreprise et le salarié.

La Sécurité sociale est historiquement une conquête sociale par excellence : le résultat de luttes ou la solidarité va l'emporter sur la charité, l'individualisme, l'assurance privée des risques. La Sécurité sociale, en France, concerne plusieurs risques de la vie : la maladie, la vieillesse, la maternité, les accidents du travail.

Pour la concision de cette intervention, je me limiterai à l'assurance maladie mais l'on pourrait dire la même chose pour les autres risques. Notre système de santé a des origines lointaines en France. De tout temps les hommes ont cherché à se prémunir contre les maladies, les épidémies, les guerres : bref, les aléas de la vie.

L'église est un lieu où se réfugient les pauvres, les malades, les invalides. On aide et on vient au secours des indigents. Des hôpitaux, des hospices vont se développer sous le vocable de la charité chrétienne. C'est insuffisant pour guérir tous les maux de ces périodes du moyen-âge. La monarchie va s'efforcer d'organiser quelques protections collectives. Par exemple, l'hôtel des invalides sera le moyen de soigner les blessures des militaires des régiments royaux. Ces mesures demeureront dérisoires et l'espérance de vie dépassera rarement les 50 ans.

La pensée libérale qui se développe après cette période s'oppose aux formes de protections collectives qui renforceraient, dit-elle, l'oisiveté. La charité, l'entraide, le secours, la bienfaisance sont donc les seuls moyens pour se soigner.

## UN BESOIN DE SÉCURITÉ SOCIALE

Ce besoin de sécurité sociale va s'exprimer de plus en plus à partir du mode de production capitaliste, du développement de l'industrie, de l'exploitation et la surexploitation des salariés qui en résulte : les conditions de travail vont poser les besoins de santé dans une toute autre dimension. Au 19<sup>ème</sup> siècle, les libéraux s'opposeront à une réelle mise en œuvre : Thiers, l'assassin de la commune, s'attachera à y opposer un refus de la contrainte par la loi.

Un discours que nous entendons beaucoup en ce moment. La loi, la contrainte devant faire place à la responsabilité de chacun disent en cœur les élites patronales. L'avènement du capitalisme, son expansion par le développement de l'industrie rendront les conditions de vie et de travail très dures. La classe ouvrière naissante est malmenée, la mutualité et les caisses de secours seront les premières formes d'une organisation collective de la santé.

L'invention d'un système de solidarité va naître devant les risques supportés tels : les maladies professionnelles, les accidents de travail, les catastrophes dans les mines, dans les chemins de fer, dans les usines à la Zola ou les cadences de travail use les hommes, les femmes et les enfants.

Des situations que décriront Marx et Engels et qui leur servira pour décrire cette société ou l'exploitation de l'homme par l'homme se développe au rythme de la croissance des capitaux.

Les patrons voient le danger de ce monde du travail qui réfléchit et qui s'organise pour exiger des réponses à ses conditions de vie et de travail déplorables. Le paternalisme social va se développer et tenter de contrer le syndicalisme naissant : caisses d'entraide, cercles d'entreprises, dames patronnesses se mettent en place.

En France, le maître des forges Schneider, au Creusot, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, fera tout pour éviter des réponses collectives à ces problèmes sociaux : il organise son entreprise en conséquence, la providence patronale s'y exerce et on naissait dans la layette offerte par Madame Schneider pour finir ses vieux jours à l'hospice Schneider et être enterré dans le cercueil payé par celui-ci.

Ces formes de patronage, le mot veut bien dire ce qu'il veut dire, ne seront pas sans contrepartie : l'attribution de cadeaux patronaux nécessite de se ranger dans la collaboration de classe, d'être assujéti totalement à l'entreprise paternaliste et familiale. Cela n'aura pas le succès escompté parmi les travailleurs. L'Etat va être obligé d'intervenir devant les luttes et les réactions des travailleurs, il le fera avec

parcimonie concernant les accidents du travail. Une loi, en 1898, fera obligation aux entreprises de prendre en charge par des assurances privées les accidents du travail. Les compagnies d'assurances feront leur beurre avec cette loi.

On négotera alors sur la reconnaissance de l'invalidité, des durées d'hospitalisation ou d'arrêts de travail, comme aujourd'hui où renaît l'accusation de fraude quand le salarié se déclare malade ou quand il devient chômeur. Mais la Sécurité sociale n'est toujours pas née ; ce qui va bouger ne vient pas de France mais d'Allemagne en plein 19<sup>ème</sup> siècle.

## LA NAISSANCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le Chancelier Bismarck institue dans son pays un véritable système d'assurance sociale. Il le fera dans un discours resté célèbre au Reichstag : « promouvoir positivement par des institutions appropriées et utilisant les moyens de la collectivité dont il dispose, le bien-être de tous ses membres et notamment des faibles et des nécessiteux ».

Cela débouchera sur l'assurance maladie et plus largement de la protection sociale dans ce pays. Bismarck l'a fait contraint et forcé face à l'influence à cette époque du socialisme allemand et des théories que Marx et Engels popularisent.

D'autres projets naîtront par la suite ; ils s'inspirent de l'exemple allemand, tel le New Deal aux Etats Unis, qui inscrit en 1930 l'intervention de l'état concernant la Sécurité sociale. Cette loi américaine contient des mesures contre le chômage, une politique d'assistance aux déshérités et une assurance vieillesse. Le « reaganisme » dans les années 1970/80 les mettra à mal au nom du libéralisme.

La France quant à elle, tarde ; nous sommes au début du 20<sup>ème</sup> siècle, le patronat et la droite s'y oppose toujours avec force ; le débat est difficile dans la CGT et les conceptions révolutionnaires, anarcho-syndicalistes et réformistes s'opposent autour de la cotisation. Les révolutionnaires, le parti communiste n'est pas encore né, ils se prononceront pour que le financement soit uniquement supporté par le patronat. Ce refus sera assimilé à une opposition à l'assurance sociale.

L'avancée vers une Sécurité sociale moderne viendra d'un anglais Beveridge qui appellera à constituer l'universalité de la sécurité sociale. Pour lui toute la population doit être concernée. Il considère l'indigence comme un scandale dans les sociétés modernes : il propose donc de l'éliminer en constituant des prestations contre les différents risques. Le rapport Beveridge va influencer toutes les constructions de Sécurité sociale dont celles de la France à la libération.



## LA SÉCURITÉ SOCIALE EN FRANCE VIENT À MATURITÉ AVEC LA LIBÉRATION DE LA FRANCE EN 1945

Des conditions particulières sont réunies. La classe ouvrière, le parti communiste et la CGT en particulier, se sont placées dans la résistance à l'occupant au Nazisme, à la collaboration Vichyste. Un rapport de forces considérable existe pour les salariés face au patronat défait qui s'était rangé du côté de la collaboration : la CGT a plus de 5 millions d'adhérents, le PCF plus de 27% des voix, c'est un véritable rapport de force qui va compter et que De Gaulle devra tenir compte.

Le Conseil national de la Résistance en a été l'architecte, le grand inspireur d'un plan de Sécurité sociale qui allait ainsi naître dès la libération.

Une première ordonnance met en place le 4 octobre 1945, le régime



cela va permettre un développement considérable de la recherche médicale et des progrès de la médecine incomparables. L'espérance de vie aujourd'hui en est l'éclatante preuve.

### LE COMBAT DU CAPITAL

C'est cette évolution que le capital considère comme un coût que la nation ne pourrait plus se payer maintenant. En fait, il parle de ses profits qui seraient plus gros encore si la protection sociale était assurée par le salarié lui-même sans contribution de l'entreprise et aux mains de grands trusts privées de santé et de retraites. Cette volonté de remettre en cause la Sécurité sociale, en particulier l'Assurance Maladie, vint dès le retour De Gaulle au pouvoir en 1958.

Le CNPF va mener le combat sans répit. En 1965, il dresse un véritable catalogue d'exigences patronales, celles que nous connaissons aujourd'hui et que s'efforcent de mettre en place les gouvernements successifs qu'ils soient libéraux ou sociaux-démocrates. Les ordonnances en 1967 dénoncées autant par la CGT que par le parti communiste vont être le moyen pour effectuer un véritable transfert des responsabilités puisque, dès lors, c'est le patronat qui va peser sur la Sécurité sociale dans son ensemble. L'Etat, sous prétexte des difficultés financières, prendra par la suite la direction politique des caisses dans le cadre fixé par le libéralisme : libérer celui-ci de toutes les contraintes notamment financières.

Le système est donc miné de l'intérieur. Dans cette panoplie sont très vite apparues des mesures dites d'économies. Ne pas vouloir taxer le capital entraînera la gauche réformatrice à trouver des solutions qui évitent de s'en prendre au capital d'où la CSG et la CRDS.

Puis par la droite, la gestion comptable, les exonérations de cotisations et les abandons de dettes patronales. Ces mesures affaiblissent sans cesse le droit des cotisants et de leur famille. Déremboursements et un euro par consultation médicale. Forfaits hospitaliers. Remise en cause de 100 % en ALD, etc... Pour la droite, dès son retour aux affaires en 1995 et après le période Mitterrand, elle considère que la Sécurité sociale est uniquement un coût qu'il faut réduire (plan Juppé).

A ce stade de l'exposé il est bon de rappeler que notre modèle de protection sociale est fondé sur le travail salarié. Les difficultés du financement de la protection sociale sont liées fondamentalement à la faiblesse du taux d'emploi et à l'abaissement du niveau des salaires qui vont se manifester encore plus fortement dans les années 2000 jusqu'à la crise et les mesures d'austérité qui en aggravent encore plus la situation aujourd'hui.

N'oublions jamais que la Sécurité sociale se porte bien quand le chômage recule, quand l'emploi qualifié et bien rémunéré progresse, que la précarité de l'emploi se résorbe.

Il est utile dans cet exposé de rappeler ce lien essentiel de la répartition qu'est le travail salarié et le niveau plus élevé du prix de la force de travail.

### L'ENJEU DE LA COTISATION SOCIALE

La partie cotisation va au pot commun de la Sécurité sociale, c'est le salaire socialisé et les fonds remplissent immédiatement leur rôle de solidarité et de répartition : ce n'est donc pas une tirelire ou l'on récupère le moment venu sa mise de fond qui s'apparente dans ce cas aux dispositifs de fonds de pensions pour ce qui concerne les retraites. Il faut savoir le rabâcher s'il le faut : la baisse des cotisations dites patronales comme la baisse des salaires, c'est la hausse des profits, c'est moins d'argent dans les caisses de Sécurité sociale. C'est automatiquement des choix qui réduisent le niveau de notre protection sociale.

Voilà pourquoi depuis des années le patronat mène la bataille pour réduire la part entreprise dans la cotisation qui ne lui appartient pas, pour se l'empocher. L'argent existe donc pour une Sécurité sociale en capacité de répondre aux besoins de santé de la population. Une

général de la Sécurité sociale ; elle est signée par le gouvernement provisoire dirigé par le général De Gaulle, celui-ci a dû tenir compte de la place des communistes et de la CGT dans la libération de la France. Cette ordonnance fondatrice, on le doit à l'exigence de dirigeants de la CGT de l'époque, en particulier Ambroise Croizat, Buisson et Henry Raynaud.

C'est Ambroise Croizat, ministre communiste et secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT qui en sera le véritable artisan politique de sa mise en place, de son fonctionnement, de son organisation démocratique. L'acte qui l'inscrit définitivement dans la loi portant généralisation de la Sécurité sociale fut voté à l'assemblée Nationale le 22 mai 1946 sous son ministère.

Les vieilles règles d'assistance sociales ou dominaient des systèmes privés inégalitaires étaient dépossédées de leurs prérogatives. La Sécurité sociale imposait la répartition, la solidarité opposée aux assurances privées et à la capitalisation qui avaient fait faillite avec le désastre de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

Dans des délais extrêmement courts, dans un pays ravagé par la guerre, Croizat entouré de militants et de Pierre Laroque, un haut fonctionnaire membre du conseil d'Etat, vont se dépenser sans compter pour réussir alors que bien des personnages rétrogrades n'espéraient que l'échec au bout de l'expérience.

Croizat et ceux qui vont construire l'assurance maladie mais aussi la retraite et les allocations familiales seront alors en butte aux attaques de tous ceux qui n'en voulaient pas (Professions agricoles, commerçants, artisans, professions libérales). Ceux-là protestaient contre ce qu'ils appelaient la bolchévisation de la Sécurité Sociale et ils firent en sorte, après le départ des ministres communistes du gouvernement, d'empêcher toute application concrète de cette universalisation.

Mais la Sécurité Sociale était sur pied dirigée et gérée par les travailleurs et leurs organisations syndicales. Des élections démocratiques furent imposées. Le patronat, la droite n'ont jamais digéré cette grande conquête sociale. Ils se sont alors attachés à la dénigrer pour la déconstruire. Ce travail ne fut pourtant pas simple ; la Sécurité Sociale faisait la preuve de sa supériorité sur les assurances privées dans tous les domaines.

Une couverture santé pour tous les salariés, un système hospitalier moderne, une retraite pour tous ceux qui en avaient été spoliés par des fonds capitalisés dévalorisés par la guerre et les krachs boursiers ; tout

# Défendons notre Protection Sociale !



étude montre le transfert des dépenses de santé qui s'opère à partir du début des années 80 de la sécurité sociale vers les ménages et les assureurs complémentaires, ce mouvement s'amplifie avec les mesures gouvernementales actuelles.

Pourtant les besoins grandissent avec l'allongement de la durée de la vie qui ne doit pas être considéré comme une charge mais comme un progrès de société. La prise en charge du handicap, de la dépendance, du vieillissement conduit à revoir l'organisation du système de santé mais cela nécessite de rompre avec une logique purement comptable et qui crée des inégalités. L'accroissement des dépenses de santé est justifié. Dans ce cadre dégradé, les inégalités devant la maladie, la mort prennent de l'ampleur ; tout le monde ne peut plus se payer une assurance santé optimale.

L'offensive actuelle pour sélectionner les risques à la charge de la sécurité sociale est donc grave pour chacun(e) d'entre nous. Cette démarche vise essentiellement à faire de la sécurité sociale un service minimum. Ce n'était pas le principe retenu au moment de la création de la sécurité sociale.

Le maximum de débats pour informer les travailleurs, les retraités peuvent les obliger à reculer.

## GAGNER UN FINANCEMENT SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Il est évident que la « sécu » des années 45 a évolué, que le droit à la santé est une exigence qui évolue avec les progrès de la médecine et avec l'allongement de la durée de vie. Une part plus grande du PIB consacrée à la santé est possible. Il s'agit donc dans ces conditions de garantir un droit à la santé pour tous et dans les meilleures conditions de solidarité et cela est valable aussi pour la retraite et les allocations familiales.

Les ressources financières doivent être dégagées à cet effet. Il faut continuer et accélérer le principe de la cotisation des salariés et de l'entreprise parce qu'elles sont liées à la création des richesses, à l'emploi et aux salaires. Il faut donc prendre plus sur la valeur ajoutée

(richesses créées par le travail), il faut intégrer dans l'assiette des cotisations sociales les revenus financiers des entreprises et des institutions financières, qui ne sont assujettis à aucune cotisation sociale.

Les questions financières sont donc cruciales, il s'agit aussi de différencier les taux de cotisations en fonction de la masse salariale et de la gestion financière de l'entreprise comparée à la valeur ajoutée que celle-ci crée par le travail.

## GARANTIR L'ACCES AUX SOINS POUR TOUS

Les remboursements des soins et de l'hospitalisation doivent être accessibles à tous, dans les meilleurs délais, dans des conditions d'égalité. Prévention, recherche, moyens techniques doivent être développés. L'hôpital public est l'endroit tout indiqué pour permettre de répondre à ces besoins. La sécurité sociale doit être dirigée, gérée démocratiquement par les salariés à travers l'élection des C.A.

Bref, redresser la sécu ce n'est pas l'enfoncer en réduisant ses ressources, en élaguant des risques, en dé-remboursant, mais bien en incitant les entreprises à créer des emplois qualifiés, en augmentant les salaires. Le débat, l'action unie et large, pour un haut niveau de santé est le prix à payer pour ne pas voir disparaître la « sécu ».

Finalement ce qui doit compter c'est bien le droit pour chaque français à la santé et à une politique qui prenne en compte la prévention, le système de soins, la sécurité sociale comme le proclamait Ambroise Croizat

Tout est fait pour ignorer le rôle qu'a joué la CGT et le parti communiste dans cette grande œuvre humaine et plus particulièrement Croizat qui fut le ministre qui, incontestablement, mis en œuvre le programme du Conseil national de la résistance qui précisait la nécessité d'un plan complet de sécurité sociale.

Le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la Sécurité sociale devrait être commémoré le 4 octobre prochain par tous les travailleurs et retraités de France.